

INITIATIVES

LA NEWSLETTER DE L'AGENCE DE LA BIOMÉDECINE DÉDIÉE AUX COORDINATIONS HOSPITALIÈRES PRENANT EN CHARGE LE DON D'ORGANES ET DE TISSUS

Agence de la
Biomédecine
Agence relevant du ministère de la santé

CETTE NEWSLETTER A ÉTÉ RÉDIGÉE EN AMONT DE LA CRISE SANITAIRE ACTUELLE.

Son contenu ne reflète donc pas la situation sanitaire en cours.

L'Agence de la biomédecine vous transmet tout son soutien pour faire face à cette situation exceptionnelle, qui impacte également vos services.

Vous trouverez les dernières informations de l'Agence de la biomédecine en cliquant sur ce [lien](#).

LA PAROLE À...

COORDINATION DU RÉSEAU
OUEST-FRANCAIS



UNE SOIRÉE DÉDIÉE À LA RECONNAISSANCE DES DONNEURS

Lire la suite >

3 QUESTIONS À...

EMMANUELLE CORTOT-BOUCHER

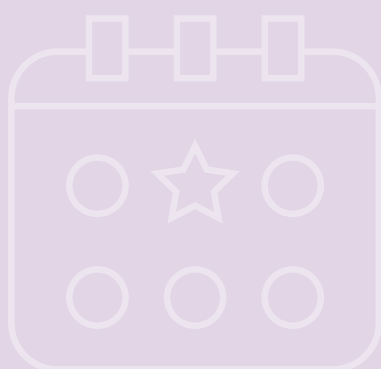


NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'AGENCE DE LA BIOMÉDECINE

Lire la suite >

INTERVIEW

DR BENOIT AVERLAND,
DIRECTEUR ADJOINT PRÉLÈVEMENT ET GREFFE, ORGANES ET TISSUS



UNE NOUVELLE ORGANISATION DES RÉGIONS : LA MISE EN PLACE DE TRINÔMES

Lire la suite >

VOTRE AVIS EST IMPORTANT !

Afin que cette newsletter réponde au mieux à vos attentes, merci de prendre un instant pour répondre à ces questions.

[Cliquez ici.](#)

Toutes les brochures de l'Agence de la biomédecine sont disponibles au téléchargement et à la commande via [ce lien](#).



Pour toutes remarques :
isabelle.theophile@biomedecine.fr

CETTE NEWSLETTER A ÉTÉ RÉDIGÉE EN AMONT DE LA CRISE SANITAIRE ACTUELLE.

Son contenu ne reflète donc pas la situation sanitaire en cours.

L'Agence de la biomédecine vous transmet tout son soutien pour faire face à cette situation exceptionnelle, qui impacte également vos services.

Vous trouverez les dernières informations de l'Agence de la biomédecine en cliquant sur ce [lien](#).

LA PAROLE À...

3 QUESTIONS À...

INTERVIEW

UNE SOIRÉE DÉDIÉE À LA RECONNAISSANCE DES DONNEURS

LA PAROLE À...



1 Pourriez-vous nous expliquer ce qu'est le réseau Ouest-Francilien ?

Ce réseau a été créé en 2005. Il s'agit du regroupement de six hôpitaux de l'ouest parisien : Cochin, Foch, l'Hôpital Européen Georges Pompidou (HEGP), Necker, Poissy et Versailles, soit trois structures de l'APHP, une privée à but non lucratif et deux publiques. Chaque site dispose de deux ou trois coordinateurs. Au complet, nous sommes 15 sur l'ensemble du réseau.

2 Dans quel contexte ce réseau a-t-il été mis en place ?

Ce réseau avait pour objectif initial de mettre en commun nos ressources, pour nous permettre de prendre en charge tous les donneurs potentiels.

Nous avons systématiquement deux coordinateurs d'astreinte tous les jours, y compris les week-ends. Nous couvrons ainsi tout le secteur de l'Ouest parisien, tous les jours, toute l'année.

3 Comment ce réseau fonctionne-t-il ?

Nous sommes en lien quotidiennement et nous nous réunissons tous les trois mois. Nous avons élaboré des procédures communes, pour faciliter les échanges et la collaboration entre les coordinations.

Aujourd'hui, nous disposons de nombreux outils partagés : les classeurs de démarches sont identiques dans le réseau, les supports sont rangés dans le même ordre, les comptes-rendus sont tous réalisés selon le même modèle...

Nous avons aussi des groupes de travail sur différents sujets, la communication, l'accompagnement des proches...

4 Qu'avez-vous mis en place pour l'accompagnement des proches ?

Nous avons développé des éléments pour accompagner les proches à différents temps.

- Après l'entretien d'abord des proches, nous leur remettons un livret reprenant les différentes informations sur le don d'organes et de tissus. Les familles disposent ainsi de toutes les données utiles pour accompagner leur réflexion.
- Un mois après le don, nous envoyons un courrier. Nous avons plusieurs trames de courrier selon le type de procédure suivi, toutes réalisées avec l'aide d'une psychologue.
- Un an ou deux après, nous convions l'entourage à une soirée de reconnaissance au donneur.

5 En quoi consiste cette soirée de reconnaissance au donneur ?

Cet événement est né du constat que peu de choses existaient pour maintenir un lien avec l'entourage des donneurs dans le temps.

Sur une idée collective de l'ensemble des membres du réseau, nous avons décidé d'organiser une soirée de reconnaissance au donneur pour y remédier.

« Nous sommes très fiers de cet événement. C'est un moment très intense, très riche en émotion. »

La première s'est déroulée le 22 juin 2017, de 18 heures à 22 heures, nous avons invité tous les proches que nous pensions prêts à participer à un tel événement (dans l'idéal un ou deux ans après le don).

Les personnes présentes, ainsi que celles n'ayant pas pu se joindre à nous, nous ont encouragé à la pérenniser. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé d'organiser une deuxième soirée à la même date en 2019, et recommencer tous les deux ans.

La première a eu lieu à Paris, à l'espace Scipion (dans d'anciens bâtiments de l'APHP) et la deuxième à Versailles (dans le domaine de Marie Élisabeth).



6 Comment se déroule cette soirée ?

Le format de ces deux événements a été assez proche.

La directrice générale de l'Agence de la biomédecine a introduit cette soirée en remerciant les familles et en rappelant l'importance du don d'organes et de tissus.

Nous avons ensuite lu une lettre d'une personne greffée, puis les personnes présentes ont témoigné de leur vécu et enfin il y avait un temps dédié au recueillement.

La première année nous avons déposé une bougie et tous les prénoms défilaient sur un écran.

Pour cette dernière édition, nous avons planté un arbre avec des rubans sur lesquels chacun pouvait écrire un nom, un message...

La soirée était clôturée par un cocktail dinatoire.

7 Quelle est la perception de l'entourage des donneurs de cette soirée ?

La perception est très bonne, cela répond à un véritable besoin de partage, de recueillement pour les familles, et c'est la raison pour laquelle nous avons souhaité pérenniser cet événement.

Nous avons voulu évaluer la pertinence de cette soirée. Nous avons regardé d'une part le nombre de retours par rapport au nombre d'invitations (191 personnes ont été invitées, il y a eu 46 réponses dont 19 refus et 61 personnes présentes), et d'autre part, les réponses aux questionnaires d'évaluation que les invités pouvaient renseigner à l'issue de la soirée.

8 Avez-vous d'autres projets en cours au sein de votre réseau ?

Nous en avons plein !

Nous souhaiterions mettre en place des études sur la base de nos comptes-rendus standardisés, pour mieux identifier et appréhender les obstacles que nous rencontrons lors des procédures de prélèvements.

Et cette année, nous voudrions être présents au festival Solidays. Toutes les démarches sont en cours.

« C'est très important pour les personnes d'avoir l'impression qu'elles ne sont pas oubliées... Ce lien est créé dès l'envoi du courrier à 1 mois. Mais cette soirée permet de l'entretenir... »

VOTRE AVIS EST IMPORTANT !

Afin que cette newsletter réponde au mieux à vos attentes, merci de prendre un instant pour répondre à ces questions.

[Cliquez ici.](#)

Toutes les brochures de l'Agence de la biomédecine sont disponibles au téléchargement et à la commande via [ce lien](#).



Pour toutes remarques : isabelle.theophile@biomedecine.fr

CETTE NEWSLETTER A ÉTÉ RÉDIGÉE EN AMONT DE LA CRISE SANITAIRE ACTUELLE.

Son contenu ne reflète donc pas la situation sanitaire en cours.

L'Agence de la biomédecine vous transmet tout son soutien pour faire face à cette situation exceptionnelle, qui impacte également vos services.

Vous trouverez les dernières informations de l'Agence de la biomédecine en cliquant sur ce [lien](#).

LA PAROLE À...

3 QUESTIONS À...

INTERVIEW

EMMANUELLE CORTOT-BOUCHER, NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'AGENCE DE LA BIOMÉDECINE

3 QUESTIONS À...

Emmanuelle
Cortot-Boucher



1 Vous avez pris la direction de l'Agence de la biomédecine le 31 octobre dernier. Que représente pour vous cette agence ?

Voilà effectivement près de trois mois que j'ai eu l'honneur de rejoindre les équipes de l'Agence de la biomédecine à Saint-Denis. Cet établissement, qui assure depuis sa création des missions essentielles dans l'organisation de la greffe d'organes et de tissus, illustre tout à fait ce que peut la force du collectif en matière de santé publique. J'y ai rencontré des équipes engagées où chacun œuvre, à sa mesure, à améliorer quotidiennement l'accès à la greffe pour tous les patients.

L'Agence veille ainsi à ce que le prélèvement et la greffe d'organes et de tissus s'effectuent dans les meilleures conditions d'équité, de qualité et de sécurité, tant pour les donneurs que pour les receveurs.

C'est grâce à la mobilisation et l'intervention d'un très grand nombre d'expertises, dont la vôtre, que tout cela est possible. En effet, tous les acteurs de la chaîne, du recensement à la greffe, jouent un rôle clé.

En tant que directrice générale de cette Agence, je poursuivrai tous les efforts faits en ce sens, afin que l'Agence de la biomédecine continue à remplir pleinement ses missions.

2 Les chiffres de l'activité prélèvement et greffes d'organes et de tissus ont été annoncés récemment. Quels sont les points notables de 2019 ?

Depuis 8 ans, l'activité de prélèvement et de greffe a connu une augmentation sensible chaque année. Toutefois, en 2018, nous avons observé pour la première fois une diminution de l'activité (-5%). L'Agence de la biomédecine avait alors appelé à une mobilisation collective de tous les acteurs impliqués dans la chaîne du prélèvement et de la greffe, et les chiffres 2019 montrent que la baisse d'activité a pu être infléchie.

En effet, l'activité repart à la hausse avec près de 100 greffes supplémentaires par rapport à l'année passée, correspondant à une hausse de 1,6% des greffes tous organes confondus, et cela malgré une baisse du nombre de dons du vivant et de donneurs en état de mort encéphalique.

Concernant les éléments importants pour cette année 2019, je relèverai notamment l'excellente qualité des greffons, ainsi que l'augmentation des prélèvements de type « Maastricht III ». En revanche, l'activité de greffe de reins à partir de donneurs vivants a diminué pour la deuxième année consécutive.

3 Vous parlez de mobilisation collective, qu'entendez-vous par cela ?

L'Agence de la biomédecine a essayé d'accompagner au mieux les équipes sur le terrain pour les soutenir. Cela n'a évidemment été possible que grâce à la mobilisation quotidienne des coordinations hospitalières de prélèvement, qui font un travail exceptionnel et sans qui le don, le prélèvement, la greffe ne seraient pas possibles.

Nous devons aussi poursuivre notre réflexion sur la manière dont nous pouvons continuer à développer différentes sources de prélèvements (les prélèvements sur donneurs décédés après arrêt ou limitation des thérapeutiques actives et les dons du vivant) et à sensibiliser tous les acteurs et l'ensemble de la population sur ces alternatives.

L'activité de prélèvement d'organes et de tissus est encadrée par le plan greffe qui s'étend de 2017 à 2021.

Pour répondre au nombre croissant de personnes en attente, ce dernier a fixé des objectifs ambitieux.

Ils visent la réalisation de :

7 800

greffes d'organes
par an

6 800

greffes d'organes à partir
de donneurs décédés,
dont 500 greffes d'organes
à partir de donneurs
décédés après arrêt
circulatoire

1 000

greffes à partir
de donneurs
vivants

Pour les tissus, il cible à tendre à l'autosuffisance.

Pour y répondre, cela nécessite une mobilisation de tous et un accompagnement important.

VOTRE AVIS EST IMPORTANT !

Afin que cette newsletter réponde au mieux à vos attentes, merci de prendre un instant pour répondre à ces questions.

[Cliquez ici.](#)

Toutes les brochures de l'Agence de la biomédecine sont disponibles au téléchargement et à la commande via [ce lien](#).



Pour toutes remarques :
isabelle.theophile@biomedecine.fr

CETTE NEWSLETTER A ÉTÉ RÉDIGÉE EN AMONT DE LA CRISE SANITAIRE ACTUELLE.

Son contenu ne reflète donc pas la situation sanitaire en cours.

L'Agence de la biomédecine vous transmet tout son soutien pour faire face à cette situation exceptionnelle, qui impacte également vos services.

Vous trouverez les dernières informations de l'Agence de la biomédecine en cliquant sur ce [lien](#).

LA PAROLE À...

3 QUESTIONS À...

INTERVIEW

UNE NOUVELLE ORGANISATION DES RÉGIONS : LA MISE EN PLACE DE TRINÔMES

INTERVIEW

L'EXPLICATION DU DR BENOÎT AVERLAND

Depuis la création de l'Agence de la biomédecine en 2004, les Services de Régulation et d'Appui (SRA) ont été les relais locaux de l'Agence en régions. Ces structures étaient chargées de **mettre en œuvre l'action de l'Agence en régions** et de faire le lien entre les acteurs impliqués dans le prélèvement et la greffe d'organes et de tissus (coordinations hospitalières de prélèvement, Agences Régionales de Santé, etc.).

Regroupés en 4 grands territoires (Nord-Est, Sud-Est/Océan Indien, Grand Ouest et Ile de France/Antilles/Guyane), ces services ont rythmé, avec les coordinations hospitalières des régions qu'ils couvraient, la dynamique professionnelle, la communication autour du don, ou encore la formation des professionnels.

Aujourd'hui, pour assurer plus de proximité avec l'ensemble des acteurs impliqués dans la chaîne du prélèvement et du don d'organes et de tissus, l'Agence de la biomédecine a souhaité revoir sa structure en régions. Les Services de Régulation et d'Appui disparaissent pour laisser la place à des formes d'équipe plus fonctionnelles : **des trinômes constitués d'un cadre infirmier, d'un médecin et d'un(e) secrétaire.**

Chaque équipe sera sous la responsabilité du directeur du Prélèvement et de la Greffe d'organes et de tissus ou de l'un de ses adjoints. Calqués sur les nouvelles régions créées depuis le 1^{er} janvier 2016, les trinômes sont aussi affectés en fonction de la charge de travail, y compris dans les DOM.

« Des trinômes constitués d'un cadre infirmier, d'un médecin et d'un(e) secrétaire. »



Au plus près des besoins locaux, ces trinômes ont pour mission de soutenir l'activité de prélèvement, mais aussi celle de greffe. L'appui au prélèvement implique d'accompagner les coordinations hospitalières dans leur organisation, le déploiement de nouveaux projets, comme le prélèvement de donneurs de type Maastricht 3 par exemple, ou encore leurs souhaits de formation. L'appui à la greffe, quant à lui, suppose d'apporter de l'information sur les résultats des équipes et d'aider à la fluidité des organisations. Enfin, les trinômes sont également les interlocuteurs en région des autres partenaires de l'Agence de la biomédecine : banques de tissus, administrations hospitalières, ou encore Agences Régionales de Santé.

Pour vous aider à identifier vos nouveaux interlocuteurs et leurs rôles, l'Agence de la biomédecine mettra à votre disposition très prochainement un document spécialement consacré à votre région, centralisant toutes ces informations.

VOTRE AVIS EST IMPORTANT !

Afin que cette newsletter réponde au mieux à vos attentes, merci de prendre un instant pour répondre à ces questions.

[Cliquez ici.](#)

Toutes les brochures de l'Agence de la biomédecine sont disponibles au téléchargement et à la commande via [ce lien](#).



Pour toutes remarques:
isabelle.theophile@biomedecine.fr